



* FRANCE

La vallée des orchidées : future Réserve naturelle d'Etat

Le site des pelouses sèches ou calcaires de Montenach, en Moselle, est internationalement connu pour sa richesse botanique, notamment ses orchidées, et pour la qualité de ses paysages inaltérés. Il s'intègre dans le développement touristique de cette petite région du Nord Moselle, et fait déjà l'objet d'une image de marque individualisée appelée "la vallée des orchidées".

Le 16 juin dernier, au cours de l'inauguration de l'exposition consacrée à la découverte des pelouses calcaires et à leur protection, la commune de Montenach a annoncé officiellement sa demande de classement en Réserve naturelle d'Etat. Le site bénéficiait déjà du statut de Réserve naturelle Volontaire. Une convention de gestion entre la commune et le Conservatoire des Sites lorrains avait été signée en 1987.

Le statut de Réserve naturelle d'Etat apportera au site de Montenach les moyens de gestion nécessaires à l'entretien de son patrimoine naturel, ce qui garantira la sauvegarde définitive de la faune et de la flore.

Cette Réserve naturelle, sise à proximité de l'Allemagne et du Luxembourg, viendra conforter la position privilégiée du pays des Trois Frontières en matière de conservation de la nature et de mise en valeur du patrimoine naturel transfrontalier. Elle préfigure à ce titre le lancement des premières Réserves naturelles communautaires.

* FRANCE

Pièges à phosphore

Il existe une relation entre la pollution du lac Léman et la gestion et l'aménagement des bassins versants qui l'entourent. C'est ce qu'a mis en évidence une étude pluridisciplinaire menée par le centre INRA de Thonon-les-Bains et des chercheurs de l'Université Paris VI sur le bassin du Redon, englobant sur 33 km² des zones naturelles, agricoles et des villages.

L'étude montre que les eaux usées urbaines déversent 50 à 70% du phosphore exporté vers le lac par ce bassin versant. Les apports de phosphore soluble sont, dans un premier temps, retenus dans les sédiments de la rivière, puis emportés jusqu'au lac au moment des crues. Selon les chercheurs, ce stockage temporaire atténue l'effet polluant du phosphore.

Les sols cultivés constituent une autre source de phosphore transféré vers les eaux de surface lors de fortes pluies. La quantité mobilisée dépend des facteurs topographiques, pédologiques, culturels, météorologiques, et de la richesse du sol. Cependant l'analyse fine menée par les chercheurs de l'INRA met en lumière le rôle prépondérant joué par les zones tampons (marais, talus) pour piéger le phosphore avant qu'il n'atteigne le lac. "Ces zones réalisent un

véritable piégeage du phosphore, notent les scientifiques, mais il faut qu'elles soient entretenues si l'on veut éviter qu'elles saturent."

Elles expliqueraient la part relativement faible de l'agriculture dans la pollution en phosphore sur la rive française du Léman. **'Toutefois, concluent les auteurs, l'extension du maïs, y compris dans les zones basses et marécageuses, est le signe précurseur de nouveaux changements dans le mode d'occupation des sols agricoles et probablement d'un accroissement des flux de phosphore en provenance des terres.'**

Ces observations sont généralisables à d'autres polluants (métaux lourds, pesticides) et devraient permettre d'élaborer un modèle de gestion des bassins versants ruraux.

D'après Presse-Environnement du 21.06.90.

* FRANCE

Numéro 100

Brice Lalonde a inauguré le 5 juin dernier en Savoie la Réserve naturelle du Plan de Tueda à Méribel-les-Allues, centième du titre. Sur une surface de 1 100 hectares, à une altitude comprise entre 1700 et 3000 mètres, la réserve de Tueda se caractérise par un peuplement de Pin cembro. Elle abrite aussi la Linnée borale, petite plante aux fleurs en clochette, plutôt inféodée aux pays nordiques. La faune comprend le chamois, l'aigle, le tétras-lyre et le Casse-Noix moucheté, un oiseau qui se nourrit exclusivement d'amandes du Pin cembro.

Le classement du site en Réserve naturelle ne va pas sans protestations et quelques chasseurs et moniteurs de ski ont manifesté lors de la venue du Secrétaire d'Etat. Pourtant, seuls 0,8% du territoire français sont aujourd'hui protégé (110 000 hectares pour les Réserves, 500 000 hectares pour les Parcs) et il faudrait faire passer ce chiffre à 2%.

A cet effet, Brice Lalonde a annoncé son intention d'augmenter "considérablement" la participation financière de l'Etat dans la gestion des réserves, actuellement limitée à 21 millions de francs par an.

D'après AFP- Sciences du 7.06.90.



* FRANCE

L'environnement entre Dépôts et Consignations

Au cours de la présentation des comptes de la Caisse des Dépôts et Consignations, Robert Lion a déclaré : "l'écologie constituera une dimension centrale de toute action et de tout investissement local. Je vois ce domaine, dans l'avenir, aussi important pour nous que le furent hier l'aménagement et l'immobilier. Nous entendons devenir un opérateur compétent, proposer une ingénierie de pointe aux collectivités locales, exporter notre savoir-faire."

D'après AFP- Sciences du 15.06.90.

NDLR : Après le CODEVI, livret de Caisse d'Epargne thématique orienté vers l'industrie, créé au début des années 80 dans l'espoir du retour de l'industrialisation triomphante, pourquoi ne pas créer un CODEVERT spécialisé dans l'appui à la gestion de l'environnement et à la dépollution? Une façon de concrétiser l'intérêt des Français pour l'écologie...

* FRANCE

L'environnement mesuré

Le Comité pour l'instrumentation de l'environnement, dirigé par M. Bryden, a tenu sa première réunion le 31 mai dernier. Ce Comité regroupe des représentants des administrations concernées, des constructeurs d'appareils de mesure, des industriels et des laboratoires d'essais. Il a pour mission de favoriser la recherche et la mise au point de nouvelles techniques et appareils de mesure pour surveiller les milieux naturels (atmosphère, rivières, nappes phréatiques) et les rejets de polluants, ceci afin de conduire une politique de défense de l'environnement efficace.

D'après Presse-Environnement du 14.06.90.

* FRANCE

Assurance ? Assurance ?

La Cour des Comptes a constaté que le Commissariat à l'Energie Atomique "n'a pas constitué de provisions pour les risques nucléaires, le retraitement des matières irradiées ou le démantèlement des installations les plus anciennes..."

D'après Presse-Environnement du 5.07.90.

* PLANETE

Passoire

A Londres, en juin dernier, lors de la réunion des soixante pays signataires du protocole de Montréal (protection de la couche d'ozone), les scientifiques ont annoncé, en présentant les résultats des dernières mesures, que le "trou" observé en 1989 **au ^ ^ é m i s p h ^** était plus important qu'en 1987. Ils auraient aussi suivi l'évolution de mini-trous jusqu'au dessus du bord de l'Europe et constaté l'apparition d'autres de ces phénomènes au dessus de l'Arctique.

* FRANCE

Chercher c'est aussi prévoir

Les projets de programmes de recherche ou d'AIP (Action Incitative Programmée) du Secteur des Productions Végétales de l'INRA comporteront dorénavant et systématiquement, un volet "impact sur l'environnement". Cette décision a été prise le 11 mai dernier lors de la réunion des chefs de département du secteur, présidée par A. COLENO, directeur scientifique.

Elle repose sur la conviction qu'un effort d'évaluation a priori des conséquences environnementales des programmes, dès leur phase de conception, permettra notamment d'en mieux identifier les prolongements et d'en réduire les risques éventuels en s'y appliquant dès le stade de la recherche.

NDLR : Bilan vert pour les lois, bilan vert pour les programmes de recherche... Anticiper devient un maître-mot. Cette décision, pour lapidaire qu'elle soit, est importante tant il est vrai que les enjeux à long terme pour l'écosystème Terre ne sont pas uniquement dans les grands programmes officiellement affichés "environnement"... Ils sont même peut-être franchement ailleurs que dans ces programmes curatifs imposés, dans l'urgence, par la montée de dysfonctionnements dont ni la recherche, ni l'évolution technologique ne peuvent se laver les mains...

* EUROPE

Forêts au sommet

Une importante conférence ministérielle pan-européenne sur la protection des forêts en Europe se tiendra à Strasbourg les 18 et 19 décembre prochains, à l'initiative des Ministères de l'Agriculture français et finlandais. Cette conférence devrait réunir les ministres spécialisés dans ce domaine de presque tous les Etats européens.

D'après Naturopa-Conseil de l'Europe, n° 90-4

* FRANCE

L'Hérault observe l'environnement

Le Conseil Général de l'Hérault va créer un observatoire départemental de l'environnement qui aura pour double objectif de suivre l'évolution de la situation afin de tout mettre en œuvre pour la maîtriser, et de favoriser la compatibilité entre protection des milieux et exigences du développement local.

D'après Presse-Environnement du 31.05.90.

* SUEDE

Les champignons aussi

L'Agence suédoise pour la protection de l'environnement vient de dresser une liste des champignons menacés. 515 espèces sur 3000 y sont déclarées en danger. A ce jour, 167 des espèces ont disparu et 106 sont menacées : un aspect méconnu de l'érosion génétique ! Par

ailleurs, l'Agence suédoise publiera prochainement un Plan d'action pour les espèces protégées comportant des instructions pour la protection de la faune et de la flore.

D'après Naturopa-Conseil de l'Europe, n° 90-4

* FRANCE

Des bilans verts pour la Chambre

Le vendredi 15 juillet dernier, l'Assemblée Nationale a adopté une courte résolution présentée par son Président. L'article 86 du Règlement de l'Assemblée est donc maintenant complété par un alinéa ainsi rédigé :

"7. Les rapports faits sur un projet ou une proposition de loi susceptibles d'avoir un impact sur la nature comportent en annexe un bilan écologique, constitué d'éléments d'information quant aux incidences de la législation proposée, notamment sur l'environnement, les ressources naturelles et les consommations d'énergie."

L'exposé des motifs précise qu'il appartiendra au Gouvernement et aux organismes compétents de fournir aux rapporteurs les éléments pour nourrir ce "bilan vert".

D'après le fascicule n° 1351 de l'Assemblée Nationale.

NDLR : Petit à petit le dispositif se complète. Un pas avait été franchi avec la création de l'Office parlementaire d'évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques, en 1983. L'Assemblée Nationale se donne maintenant les moyens de mesurer l'impact des textes de loi au regard de l'écologie avant de les adopter. 14 ans après le vote de la loi relative à la protection de la nature... Anticiper reste encore le moyen essentiel pour gérer l'environnement raisonnablement. Reste à savoir comment cela se fera et si les cavaliers législatifs auront aussi à se plier à la discipline.

